



Le 22 Mai

Non à l'allongement de la durée de cotisation

En 2008, en s'appuyant sur la clause de revoyure de la réforme Fillon, le Gouvernement compte allonger la durée de cotisation à 41 annuités. 1993, 2003 ont pourtant mis en évidence que cette solution était innéficace pour financer les retraites. Le gouvernement n'a qu'un seul but : réduire les pensions de retraite et non les sauver...

Prétextant se calquer sur les autres pays européens, le Gouvernement va encore s'attaquer au régime de retraite des salariés du privé et du public, des cheminots et des autres régimes spéciaux.

Des mauvaises solutions...

Selon le Gouvernement la réforme proposée est uniquement guidée par la volonté de garantir le système par répartition. Selon lui, sans cette réforme, une retraite sur dix ne serait plus financée. Comment les croire quand les mêmes arguments ont été avancés en 1993 et en 2003, deux réformes qui ont uniquement allongé la durée de cotisation. Pour pérenniser durablement ce système solidaire, il est temps de se pencher sur d'autres modes de financement.

En 2003, le Gouvernement avait mis en avant l'amélioration de la prise en compte de la pénibilité. Depuis le Medef a refusé toute discussion sur ce sujet. En 2008, il propose de prendre le dossier de l'emploi des seniors, Le Medef est d'ores et déjà en désaccord. Preuve que le Gouvernement a fait son choix : Répondre aux revendications du Medef et appauvrir les salariés.

Des conséquences graves

En 2003, la Cgt avait alerté les salariés : la réforme ne garantira aucunement la pérennité de notre système de retraite. Aujourd'hui, l'annonce de la Cgt se révèle malheureusement fondée. Depuis 20 ans, seuls les salariés ont été mis à contribution pour financer les retraites. Les entreprises, elles, n'ont pas mis un centime de plus malgré l'envolée des profits des entreprises du CAC40.

Entre 1993 et 2008, les pensions ont diminué de 30% en raison du calcul sur les 20 meilleures années, de l'allongement de la durée de cotisation et de l'introduction des décotes.

La démarche de la Cgt

En 2003, près de 3 millions de salariés avaient participé aux journées d'actions. Pourtant la disparité de la mobilisation, en fonction des branches professionnelles, en fonction du secteur (Public ou Privé) avait réduit la portée de cette mobilisation.

La Cgt va tout mettre en oeuvre pour permettre aux salariés du public comme du privé de s'inscrire dans les mobilisations. Dans un premier temps la **Cgt, Cfdt, FO, Cftc, Cgc, Fsu, Unsa, Solidaire, l'Unef et la Joc** ont décidé, comme suite à la journée du 29 Mars 08, d'appeler à une grande journée de mobilisation le 22 Mai 2008.



Cheminots concernés...

Cette réforme concerne bien évidemment les cheminots. Dans le cadre de la réforme de régimes spéciaux, la durée de cotisation est aujourd'hui calquée sur celle du privé. Les mobilisations des cheminots, en Novembre, ont permis de réduire fortement les conséquences de cette attaque. Concrètement, mis à part les décotes, le passage de 37,5 à 40 ans est compensé par les mesures arrachées à la Direction et au Gouvernement. Un des points noirs restant est bel et bien les décotes qui viennent réduire la pension si l'âge pivot n'est pas atteint.

Accepter le passage à 41 ans c'est reculer cet âge pivot et réduire les pensions de près de 5%.

La Fédération Cgt des cheminots a déposé une DCI et un préavis pour permettre aux cheminots de manifester le 22 Mai.

Tous ensemble Salariés du Public et du Privé nous devons imposer d'autres choix.



La Cgt revendique...

Car d'autres choix sont possibles, tant pour le financement que pour améliorer la situation des retraités par l'augmentation de leurs pensions.

La Cgt revendique :

- ✓ Une retraite à taux plein à 60 ans avec 75% du dernier salaire (et minimum le Smic)
- ✓ Revalorisation immédiate des salaires et pensions.
- ✓ Reconnaître la pénibilité en permettant aux salariés un départ anticipé.
- ✓ Le maintien des dispositions spécifiques plus favorables prévues dans certaines entreprises

Et pour le financement :

- ✓ Développer l'emploi de qualité
- ✓ Augmenter les salaires
- ✓ Arrêter tous les systèmes d'exonération des cotisations patronales
- ✓ Taxer les profits des entreprises (à hauteur des taxes sur les salaires)

**PENSEZ
À LA D21**

A l'appel de la Cgt, Cfdt, Fo, Cftc, Cfe Cgc, Unsa, Sud Rail

Tous en Grève le 22 Mai 2008

le préavis couvrant la période du 21 Mai 20h00 jusqu'au 23 Mai 08h00

Manifestation le 22 Mai à 14h30 à Arnaud Bernard